

Point sur l'extension du CTLes

L'étude de programmation de l'équipement prévoit 4 phases techniques : établissement du pré-programme, réalisation d'un diagnostic du site et d'une étude de faisabilité, établissement du programme détaillé, assistance à la passation des marchés de maîtrise d'œuvre.

Le Comité technique au sein duquel est représentée la Direction des moyens techniques de la Bibliothèque nationale de France, s'est réuni à quatre reprises depuis le début de l'année 2010. Ces réunions ont permis de rappeler les attentes du maître d'ouvrage par rapport au pré-programme.

Ce dernier s'articulera autour des axes suivants :

- un état des lieux ;
- un inventaire prospectif ;
- une analyse des besoins.

Il devra par ailleurs être complété par une estimation financière (investissement, maintenance, personnel) qui prendra en compte à la fois les trois *scenarii* relatifs à la capacité de stockage (36, 72 et 108 kilomètres linéaires) et les cinq options de stockage envisageables :

- stockage en magasin traditionnel ;
- stockage dense sur simple hauteur ;
- stockage dense sur double hauteur ;
- stockage industriel ;
- stockage industriel automatisé.

La première réunion du Comité de pilotage est programmée dans le courant du mois de décembre. Au cours de cette réunion, le programmiste présentera des propositions de *scenarii* avec les coûts y afférant.

La composition du Comité de pilotage est la suivante :

- M. le Recteur de l'Académie de Paris ou son représentant ;
- M. le Directeur de la DGESIP ou son représentant ;
- M. le Président de la BnF, représenté par M. Yannick Hubert Directeur adjoint du département des Moyens Techniques ;
- M. le Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques ;
- M. le Président du Conseil d'administration du CTLes ;
- M. le Directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne ;
- M. le Directeur du CTLes.